

Parlement

Sanctionner l'homophobie, «c'est un geste fort»

Le Conseil des États appuie l'initiative de Mathias Reynard demandant de punir l'homophobie au même titre que le racisme. Interview

Caroline Zuercher

Comme le National avant lui, le Conseil des États a approuvé mercredi un élargissement de la norme pénale antiraciste aux discriminations basées sur l'orientation sexuelle, de façon à ce que l'homophobie soit combattue. Les sénateurs ont approuvé par 32 voix contre 10 cette proposition, qui trouve son origine dans une initiative parlementaire de Mathias Reynard (PS/VS). Le conseiller national valaisan répond à nos questions.



Mathias Reynard (PS/VS) est l'auteur de l'initiative parlementaire anti-homophobie. KEYSTONE

Qu'est-ce que cette inscription va changer?

On lance un signal en disant que l'homophobie n'est pas un avis mais un délit, comme le racisme. Une personne qui tient publiquement de tels propos pourra être poursuivie pénalement (*ndlr: la sanction encourue est une peine de privation de liberté de trois ans au plus ou une peine pécuniaire*). Et en cas d'agression physique, il y aura une circonstance aggravante. C'est très important pour les victimes, on leur donne une légitimité.

Les condamnations relatives à la norme antiraciste restent rares. Tout cela n'est-il pas symbolique?

La liberté d'expression étant très importante en Suisse, cette norme

est appliquée avec beaucoup de prudence. Cette portée symbolique existe, et ce n'est pas négatif de le dire. Si cet élargissement ne va pas faire disparaître l'homophobie, il montre les limites fixées par notre société, au nom du vivre ensemble. Il doit être accompagné d'un travail de prévention, d'une sensibilisation et de collectes de données. En comparaison internationale, la Suisse est mal classée en matière de droits LGBT, en raison de l'homophobie. Agir contre cela est un enjeu relevant des droits humains. Souligner que l'homophobie n'est pas tolérée est un geste fort.

Le Conseil des États a refusé d'étendre la norme pénale aux discriminations basées sur

l'identité de genre, ce qui exclut les personnes intersexes et transgenres. Les associations qui les défendent le critiquent...

Le National avait amélioré ma proposition en faisant cet ajout. Je comprends la réaction des associations concernées, mais il sera difficile d'aller plus loin avec le parlement actuel. La victoire d'aujourd'hui est déjà importante, il faut voir le verre à moitié plein. Et selon certains juristes, cet article pourra être utilisé en cas d'agression transphobe. Ce n'est pas exclu que les tribunaux en fassent une interprétation large.

Ne va-t-on pas trop loin en étendant ainsi la norme

pénale antiraciste? On pourrait le faire pour d'autres discriminations... Où va-t-on s'arrêter?

Certains sénateurs ont brandi cet argument. Mais la violence des propos homophobes et leur récurrence sont particulières. Le fait que le taux de suicide des jeunes homosexuels est élevé montre l'ampleur de leurs souffrances.

Voudriez-vous étendre la norme à la lutte contre d'autres violences?

Cette norme punit déjà les propos racistes et les violences fondées sur la religion. Outre l'identité de genre, nous aurions voulu ajouter la question hommes-femmes.

Cassis et Lavrov à Genève pour parler espionnage

Le chef du DFAE a annoncé qu'une rencontre entre les services secrets suisses et russes s'était tenue à Moscou dernièrement

Les affaires d'espionnage ne doivent pas nuire aux bonnes relations entre la Suisse et la Russie. Personne n'a rien à y gagner. C'est en substance le message que se sont employés à faire passer le chef du DFAE, Ignazio Cassis, et son homologue russe, Sergueï Lavrov, à l'issue de la rencontre bilatérale qui s'est tenue mercredi à Genève, en marge de la conférence internationale sur l'Afghanistan.

Berne joue l'apaisement. Plus question de s'émouvoir de la présence d'officiers de renseignement parmi le corps diplomatique. «L'espionnage a toujours existé. Nous savons que les ambassades cherchent à collecter ce que l'on appelle l'information utile. Ceci est normal. Tous les pays le font. Ce que nous ne tolérons pas, ce sont les activités illégales», a tempéré Ignazio Cassis. Autrement dit, les écoutes clandestines.

Mise au point entre services

L'affaire des agents soupçonnés d'avoir espionné le laboratoire Spiez (BE) mais aussi le Comité international olympique (CIO) va faire l'objet de discussions et d'une mise au point directement entre services secrets. Le chef du DFAE a annoncé que le patron du Service de renseignement de la Confédération (SRC) Jean-Philippe Gaudin, s'était rendu à Moscou à la mi-novembre pour y rencontrer ses homologues russes. Une démarche constructive, estime Sergueï Lavrov. «Les affaires d'espionnage doivent être traitées de manière professionnelle», a rappelé le ministre russe des Affaires étrangères. La position de Moscou est claire. Ces questions doivent se régler entre services secrets.

Le hasard - ou peut-être pas? - a voulu que la conférence de presse donnée conjointement par Sergueï Lavrov et Ignazio Cassis se tienne à l'Hôtel d'Angleterre, connu jadis comme le lieu de rencontre des espions lorsqu'ils avaient des problèmes de «famille» à régler. Si le ton est resté courtois et l'ambiance plutôt cordiale et apaisée, chacun a néanmoins tenu à dire sa vérité.

Sergueï Lavrov a estimé qu'un membre du gouvernement suisse avait sans doute volontairement fait fuiter les informations dans la presse «pour créer un scandale plutôt que régler le problème». Selon lui, c'est une façon «de faire porter tous les torts à la Russie et d'accuser sans preuves», qui lui fait penser à Theresa May. La cheffe du gouvernement britannique avait mis en cause les services secrets russes après la tentative d'empoisonnement de Sergueï Skripal et de sa fille, Loulia, le 4 mars à Salisbury.

Réchauffement

Ce n'est pas la seule flèche décochée par Sergueï Lavrov. «À ma connaissance, le seul cas d'écoutes téléphoniques illégales avéré concerne Angela Merkel puisque les

États-Unis ont reconnu avoir écouté ses conversations», a ajouté le ministre russe des Affaires étrangères, déclenchant quelques rires et sourires parmi la délégation russe.

Les signaux envoyés mercredi annoncent clairement un réchauffement des relations entre Berne et Moscou. Pour Ignazio Cassis, les contacts et discussions engagés ces dernières semaines pourraient permettre de lever le retard dans l'attribution des accréditations de diplomates. Sergueï Lavrov a salué l'approche «pragmatique» de ses interlocuteurs suisses, évoquant une atmosphère de «respect mutuel» qui a permis de trouver une voie de sortie.

«Les affaires d'espionnage doivent être traitées de manière professionnelle»

Sergueï Lavrov Ministre russe des Affaires étrangères

Les enjeux économiques mais aussi diplomatiques sont jugés trop importants pour que la brouille dure plus longtemps. Actuellement, une centaine d'entreprises suisses sont implantées en Russie. Ce qui représente 50 000 employés et 11 milliards de francs d'investissements. Les échanges commerciaux entre les deux pays, eux, sont sur une courbe ascendante.

D'un point de vue diplomatique, une brouille trop longue serait également dévastatrice tant pour la Russie que pour la Suisse. Le multilatéralisme, sur lequel Berne s'appuie pour muscler sa diplomatie et sa présence internationale, ne peut pas fonctionner sans la présence de la Russie. D'un autre côté, la Suisse représente les intérêts russes en Géorgie. Une médiation dont Moscou ne peut se passer dans ce dossier, comme dans d'autres. **Alain Jourdan**

Tensions avec l'Ukraine

● Comme Vladimir Poutine, Sergueï Lavrov a répété que l'arraisonnement, dimanche, par les forces russes, de trois navires ukrainiens au large de la Crimée ne violait pas le droit international. «Cette zone fait partie des eaux territoriales russes», a expliqué le ministre russe des Affaires étrangères. Ce dernier ajoute que la Russie a rendu publiques toutes les preuves qui montrent que Kiev a volontairement cherché à provoquer cet incident. Sergueï Lavrov a également dénoncé la volonté du président ukrainien, qui a promulgué la loi martiale, de vouloir utiliser ce différend pour régler des problèmes intérieurs. **A.J.**

L'aventure de Solar Impulse racontée aux enfants

Michèle Piccard publie un ouvrage mêlant récits, anecdotes et illustrations pour les plus petits

Deux ans et demi après le dernier atterrissage de *Solar Impulse* sur le tarmac d'Al-Bateen, à Abu Dhabi, synonyme de réussite d'un tour du monde historique réalisé sans une goutte de carburant, l'avion solaire suisse refait parler de lui dans un nouveau livre.

Après «Objectif Soleil», coécrit par Bertrand Piccard et André Borschberg, Michèle Piccard, la

femme du «s'aventurier» vaudois, a elle aussi pris la plume pour raconter l'épopée solaire. Mais cette fois, avec «L'avion qui vole avec le soleil» (Ed. Larousse Jeunesse), c'est aux plus jeunes qu'elle entend s'adresser. Très coloré, mêlant réponses simples à des questions techniques, dessins humoristiques mais aussi anecdotes plus sérieuses racontées avec légèreté, l'ouvrage pédagogique entend faire découvrir l'aventure de Solar Impulse aux 8-12 ans.

«Pendant le tour du monde, on a toujours tenu à intégrer une dimension éducative et pédagogique

en faisant notamment découvrir l'avion à des enfants lors de chaque escale. J'ai donc développé des outils pédagogiques pour les plus jeunes», explique Michèle Piccard, qui rappelle l'existence d'un dessin animé. «Je voulais pérenniser cette aventure pour les enfants afin qu'ils puissent se souvenir de cet exploit. Le tout de façon ludique, avec humour et légèreté.»

Son illustration préférée du livre? On y voit Bertrand Piccard dessiné avec le masque à oxygène qu'il devait porter en vol. Il s'exprime de façon inintelligible face à son grand-père, Auguste, l'inven-

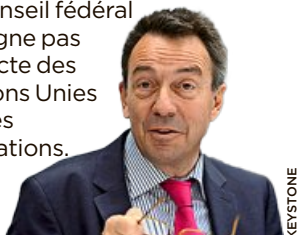
teur des cabines pressurisées. Ce dernier, dont l'ouvrage n'oublie pas de rappeler aux plus jeunes qu'il a inspiré Hergé pour son personnage du professeur Tournesol, est interloqué que son petit-fils ne se serve pas de son invention. «Un comble!» écrit Michèle Piccard.

Mais en filigrane des sourires que l'ouvrage ne manque pas de susciter, on devine aussi le message plus sérieux que Michèle Piccard entend faire passer à la prochaine génération. «Il s'agit également de sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et aux solutions durables.» **E.BZ**

Il a dit

«Une sortie de la Suisse, qui s'est si fortement impliquée dans les négociations, serait étrange»

Peter Maurer Le président du CICR a confié à la «NZZ» qu'il comprendrait mal que le Conseil fédéral ne signe pas le Pacte des Nations Unies sur les migrations.



Afghanistan Des pourparlers directs en Suisse?

La Suisse est prête à accueillir des pourparlers directs entre le gouvernement afghan et les talibans. Ignazio Cassis a lancé mercredi l'offre lors de la conférence de Genève alors que le président afghan, Ashraf Ghani, a annoncé une «feuille de route vers la paix». «Le temps est venu pour le dialogue», a dit le conseiller fédéral. D'autant plus que la population a montré une «extraordinaire» bravoure en allant voter aux élections parlementaires récentes malgré un nombre de victimes civiles record, plus de 1600 lors de la première partie de l'année. **ATS**

Mort à vélo

Zollikofen (BE) Un cycliste est décédé mardi soir à Zollikofen (BE) après avoir percuté un car postal. Le malheureux a chuté à la suite du choc, avant de se faire happer par le car. Il a succombé à ses blessures sur les lieux de l'accident. La victime est un citoyen espagnol de 35 ans. **ATS**

Caisse de prévoyance

Fribourg Le Conseil d'État met en consultation la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'État. L'avant-projet comprend le passage au régime de la primauté des cotisations en lieu et place du régime de la primauté des prestations. La réforme va occuper les autorités et les partenaires sociaux ces prochains mois. **ATS**

Le chiffre

7 Soit le nombre de victimes de l'incendie meurtrier survenu lundi à Soleure. Un enfant érythréen en âge d'être scolarisé qui avait été grièvement blessé a succombé à ses blessures. Deux autres enfants, l'un en bas âge et l'autre également en âge d'être scolarisé, ainsi que quatre adultes âgés de 27 à 33 ans ont été tués par les flammes. Ils faisaient partie de deux familles de requérants d'asile érythréens et éthiopiens logés par le Canton dans l'immeuble. **ATS**



Échange d'amabilités entre Sergueï Lavrov et son homologue suisse, Ignazio Cassis, mercredi à Genève. REUTERS